**PORTE RAPIDE À ENROULEMENT TURBO, Type « EFA-STR®-S »**

Fabrication, livraison et montage de :

Porte rapide à enroulement Turbo type « EFA-STR®-S » avec entraînement de porte haute puissance électromécanique pour une application industrielle permanente

Le système de porte se compose essentiellement :

de montants d’acier latéraux autoportants ; de pièces en acier généralement galvanisées, d’une réception du tablier en forme de spirale

L’application de force s’effectue des deux côtés : Pour ce faire, un arbre de synchronisation est installé. Des appareils de roulement à bille de précision doivent être montés pour assurer un guidage précis, en douceur et silencieux des charnières. Un mécanisme à ressorts de traction de dimensions suffisantes, qui sert à l’équilibrage de poids du tablier selon la norme DIN EN 12604 et assure une ouverture manuelle de la porte (p. ex. en cas de panne de courant), est installé également dans les montants de porte.

Le TABLIER flexible est généralement fabriqué en toile PVC à simple paroi sans usure et est déplacé vers le haut ou le bas de manière solidaire. Respectivement quatre zones de segments standardisées sont reliées à des modules individuels, qui peuvent être remplacés simplement et rapidement. Coloris disponibles pour les tabliers : bleu, rouge, jaune et gris. Un segment visuel transparent d’une hauteur nominale d’env. 900 mm peut être fourni sur demande sans supplément de prix. Le tablier est conduit latéralement exactement, de manière à ce qu’un allongement soit exclu. Les traverses en aluminium anodisé renforcent le tablier. Le montage modulaire garantit un remplacement rapide et économique des zones individuelles.

Le **CORPS EN SPIRALE** est construit de telle manière que les lames du tablier passent les unes à côté des autres totalement sans contact et donc sans usure et silencieusement.

En spirale : Spirale ronde

L’**ENTRAÎNEMENT DE LA PORTE** s’effectue à l’aide d’un motoréducteur-frein qui est formé comme un moteur haute fréquence. Les positions de la porte sont saisies en permanence à l’aide de capteurs de proximité inductifs sans usure, les positions finales étant déterminées par voie électronique. Les fins de course électromécaniques ne sont pas autorisées dans ce cas de figure.

**VITESSE D’OUVERTURE : jusqu’à env. 2,8 m/sec.**

**VITESSE DE TABLIER max. : jusqu’à env. 3,2 m/sec.**

(en fonction de la taille de la porte)

**VITESSE DE FERMETURE : jusqu’à env. 1,0 m/sec.**

La **COMMANDE DE MICROPROCESSEUR** est insérée avec le variateur de fréquence intégré dans une armoire en plastique séparée, type de protection IP 65. Branchement électrique 230 V, 50 Hz sur place.

Une **barre palpeuse de sécurité** électrique autocontrôlée selon la norme DIN EN 12453 est comprise dans la livraison : Le câble d’alimentation doit être inséré de manière protégée dans une chaîne énergétique à l’intérieur du montant de porte.

Les règlements selon la norme DIN EN 13241-1 sont respectés ;

Résistance à la charge de vent selon la norme DIN EN 12424 jusqu’à la classe 3

Isolation acoustique selon la norme DIN EN 7171 jusqu’à 12 dB(A)

(les valeurs dépendent de la taille de la porte et de l’équipement)

ouverture de passage libre

Largeur = ............... mm x Hauteur = ............... mm

**OPTIONS pour la porte rapide à enroulement Turbo « EFA-STR®-S » :**

**Surface**

Revêtement en poudre de toutes les pièces en acier galvanisées dans une couleur selon RAL \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (des couleurs métallisées ne sont pas disponibles)

Réalisation en acier inoxydable (V2A) de toutes les pièces visibles en acier, surface visible poncée, granulométrie 220,

incl. armoire en V2A, incl. galets de guidage avec paliers V2A, p. ex. pour l’usage en milieu humide

**Vitesse standard :**

Prix minimum pour la réalisation avec la vitesse standard :

**VITESSE D’OUVERTURE : jusqu’à env. 1,6 m/sec.**

**VITESSE DE TABLIER max. : jusqu’à env. 2,0 m/sec.**

(en fonction de la hauteur de course)

**VITESSE DE FERMETURE : jusqu’à env. 1,0 m/sec.**

**Système de sécurité alternatif :**

Supplément pour **BARRIÈRE LUMINEUSE DE PORTE** autocontrôlée et certifiée par le TÜV (EFA-TLG®), intégrée de manière parfaitement protégée dans les montants latéraux de la porte. La barrière lumineuse agit directement au niveau de la fermeture de porte et génère un rideau lumineux infrarouge sur presque toute la surface jusqu’à une hauteur de 2,5 m. Des obstacles sont détectés sans contact. Le mouvement de fermeture s’arrête alors immédiatement. Le mode inversé peut ainsi être déclenché bien plus tôt. Barre palpeuse et/ou cellule(s) photoélectrique(s) sont inutiles.